

Bénéfices attendus

- A court terme, l'obtention de la « mention européenne » permet de :
 - distinguer et de valoriser le Baccalauréat.
 - valoriser le dossier scolaire en vue de s'inscrire dans une filière post-Bac sélective
- A moyen terme, l'option européenne contribue à la préparation aux études supérieures en :
 - renforçant les compétences disciplinaires : maîtrise de la langue anglaise et approfondissement des connaissances en Histoire-Géographie ou en Management
 - étoffant les compétences transversales par la pratique intensive de l'expression orale et de l'analyse de documents
 - développant la capacité de travail
- A long terme, l'option européenne aboutit à :
 - enrichir la culture générale, notamment sur les pays anglophones
 - ouvrir sur le monde



Événements spécifiques à la section européenne anglais

- 2nde et 1^{ère} : sorties scolaires à vocation linguistique
- Terminale : passage du Cambridge English Certificate



Lycée Aristide Briand
2, Rue Pierre Sémard CS 73126
27031 EVREUX CEDEX
Tel. : 02.32.23.69.00
<http://briand-lyc.spip.ac-rouen.fr/>



La section européenne anglais au LGT Aristide Briand (Année scolaire 2021-2022)



Organisation des études

– La section européenne anglais, ouverte aux élèves présentant l'Anglais en 1^{ère} langue vivante au Baccalauréat, offre un renforcement linguistique par le biais d'un horaire d'Anglais plus étoffé et de la pratique d'une DNL (Discipline Non Linguistique) qui est une matière enseignée en Anglais sur les thèmes et questions du programme de chaque niveau : Histoire-Géographie en 2^{nde} et en 1^{ère} et Terminale générales ; Management en 1^{ère} et Terminale de la série technologique (STMG).

– Le tableau ci-dessous montre, selon le niveau et la série, les heures d'Anglais supplémentaires par rapport à l'horaire commun à tous les élèves en 2021-2022 :

	Anglais	DNL	DNL
Horaire supplémentaire	Renforcement	Histoire-Géographie	Management
2 ^{nde}	0,5h	1h	
1 ^{ère}			
Générale	0,5h	1h	
STMG	0,5h		1h
Terminale			
Générale	0,5h	1h	
STMG	0,5h		1h



Epreuve du Bac

– L'épreuve spécifique européenne-anglais est une épreuve orale de 20mn, passée devant deux professeurs (anglais et DNL) évaluant conjointement et composée de deux parties de 10mn chacune :

– le commentaire en anglais d'un document d'Histoire ou de Géographie (série Générale) ou de Management (série STMG) de toute nature (texte, photo, dessin, carte, graphique, document audio-visuel...) en anglais qui porte sur le programme de DNL, lequel s'inscrit dans le programme d'Histoire-Géographie ou de Management de Terminale ; le candidat a 20mn pour préparer cet exercice, qui vise à évaluer sa maîtrise de connaissances et d'un vocabulaire spécifique en Histoire-Géographie ou en Management.

– un entretien en anglais sur l'un des trois thèmes correspondant à des centres d'intérêt liés à la section européenne et choisis par le candidat, dont est évaluée l'aptitude à gérer une discussion en anglais de façon fluide, spontanée et argumentée.

– Pour obtenir la mention européenne, il faut satisfaire deux conditions :

– avoir au minimum 12/20 à l'épreuve écrite d'Anglais LV1 de sa série (Générale/STMG), commune à tous les candidats (de section européenne ou pas)

– avoir au minimum 10/20 à l'épreuve spécifique européenne : 80% de la note provient de l'épreuve orale du Baccalauréat et 20% du contrôle continu pendant l'année de Terminale, à savoir la moyenne annuelle des moyennes trimestrielles mises conjointement par les professeurs d'Anglais et de DNL.

– Le taux élevé d'obtention de la mention européenne (toujours supérieur à 90% en séries générales et en moyenne de 80% en STMG) prouve qu'elle est accessible aux élèves motivés et réguliers.

Qualités requises

– Avoir un bon niveau général ainsi qu'un bon niveau en Anglais.

– Etre suffisamment motivé pour ne pas se décourager devant les difficultés éventuellement rencontrées ou ressenties en 2^{nde}, notamment en DNL où il faut acquérir la plus grande partie du vocabulaire spécifique qui sera réutilisé en 1^{ère} et en Terminale.

– Travailler régulièrement et ne pas se mettre une pression inutile puisque les progrès seront nécessairement progressifs et étalés sur les trois années de scolarité au Lycée.

– Etre prêt à développer ses qualités d'expression orale, la participation orale, en Anglais et en DNL, étant l'une des conditions essentielles pour progresser.

